



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à la matière fertilisante **FERTIGOFOL ORIGIN***

de la société **AGRONUTRITION SAS**

enregistrée sous le **n° 2024-0865**

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

*Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom **MAX NG***

Informations générales	
Noms du produit	FERTIGOFOL ORIGIN QUALIGOFOL ORIGIN ABINEL ORIGIN AG BOOSTER NG FERTIGOFOL ULTRA NG INO GREEN ULTRA NG INTERRA PRO NPK ORIGIN FERTIGO PAYRE NG FOLIAVISTA TOTAL NG MAX NG
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	AGRONUTRITION SAS PARC ACTIVESTRE 3 Avenue de l'Orchidée 31390 CARBONNE France
Classe - Type	Matière fertilisante Concentré soluble d'acides aminés d'origine végétale et d'éléments minéraux.
Etat physique	Liquide
Numéro d'intrant	626-2021.01
Numéro d'AMM	1210893

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

A Maisons-Alfort, le 02/04/2024

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:
Bertrand BITAUD
33BC435FF8C6444...